



# 2024 - 2030 Agir pour la faune sauvage

Un partenariat durable entre  
SNCF Réseau et  
la Fédération des chasseurs d'Occitanie

Engagés depuis 2019, SNCF Réseau et la Fédération des chasseurs d'Occitanie renouvellent leur partenariat en 2024.

Les objectifs :

- partager les connaissances et savoirs faire sur les sujets reconnus d'intérêt commun,
- comprendre les enjeux mutuels,
- identifier les problématiques et définir des solutions adaptées.

Dans le cadre de la convention, il s'agit de :

-  **Prendre en compte les continuités écologiques** que ce soit dans les projets de création de ligne ou sur des lignes existantes.
-  **Gérer les espèces chassables** sur le réseau ferroviaire de SNCF Réseau afin de réduire les collisions avec la grande faune ou le risque de détérioration de l'infrastructure par les animaux fouisseurs tels que les lapins de garenne ou les blaireaux.

 **Le saviez-vous ?**

**En Occitanie, en moyenne plus de 500 trains sont impactés chaque année par les collisions avec la faune sauvage soit 266 heures perdues.**



Passage d'animaux (coulée) sur la plateforme ferroviaire



 **Compenser les impacts éventuels des projets ferroviaires sur l'environnement ;**

Via la Fondation pour la préservation de la nature les fédérations des chasseurs agréées pour la protection de l'environnement peuvent garantir la restauration écologique.

Le réseau d'espaces protégés des chasseurs, réservoirs de biodiversité, peut être quant à lui mobilisé comme réserve d'actifs naturels.

 **Préserver la biodiversité** par le partage et l'amélioration des connaissances (Viafauna, Vigifaune, ORFeH) et des actions de sensibilisation au sein de nos réseaux respectifs.

**Contacts :**

SNCF Réseau Occitanie : [occitanie@reseau.sncf.fr](mailto:occitanie@reseau.sncf.fr)

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie : [contact@frcoccotanie.fr](mailto:contact@frcoccotanie.fr)

